

Verlegung von Hirnholzparkett und Holzpflaster

Zur Vermeidung von unnötigen Schadenfällen sind nachfolgend die wichtigsten Eigenschaften von Hirnholzparkett und Holzpflaster sowie notwendige Vorkehrungen für eine schadensfreie Verlegung aufgeführt:

Aus **technischer Sicht** sind folgende Punkte zu beachten:

- Hirnholz und Holzpflaster weisen ein sehr grosses Schwind- und Quellmass auf.
- Bei Veränderungen der Holzfeuchte durch Raumklimaschwankungen (Winter/Sommer) entstehen sehr grosse Schwind- und Quellkräfte.
- Die starken Schwind- oder Quellkräfte wirken in beide Richtungen der Bodenebene.
- Diese Kräfte werden bei schubfesten Verklebungen über die Klebstoffverbindung in den Untergrund abgeleitet und müssen von diesem schadensfrei aufgenommen werden können.
- Bedingt durch die grossen Massveränderungen sollten die einzelnen Klötze «locker» verlegt und nicht zusammengepresst werden.
- Nach dem Einbau soll um jeden Klotz genügend Spielraum vorhanden sein, um damit das natürliche Quellen im Sommer auffangen zu können.
- Estriche allgemein sowie die Estrichoberflächen erfordern zur Aufnahme von Hirnholz- und Holzpflasterböden erhöhte Festigkeiten.
- Sanierungen an schlechten Estrichen (zum Beispiel Voranstriche, Spachtelungen etc.) sind, zumindest unter Hirnholzparkett, abzulehnen.
- Alte Untergründe sind oftmals nicht mehr geeignet zur Aufnahme von Hirnholzparkett oder Holzpflaster.
- Auch bei neuen Estrichen darf unter Hirnholzparkett nicht gespachtelt werden.
- Unter Holzpflaster können, je nach Situation, hoch vergütete und vom Hersteller/ Lieferanten freigegebene Spachtelmassen eingesetzt werden.
- Die Holzfeuchtigkeiten sind bei Lieferung und Einbau zu kontrollieren.
- Die Ausgleichsfeuchtigkeiten von Hirnholz oder Holzpflaster haben für den Innenbereich analog einem Parkett vorzuliegen.
- Auch das Raumklima (Temperatur und rel. Luftfeuchtigkeit) muss kontrolliert werden und soll für die Verlegung den Vorgaben der SIA Norm 253 entsprechen.

Nachfolgend aufgeführte **Empfehlungen** sind unbedingt einzuhalten:

- Hirnholzparkett und Holzpflaster nur auf saubere, ebene, rissfreie und druckfeste Untergründe mit erhöhter Festigkeit einbauen.
- In der Regel keine Untergrundvorbereitungen mit Spachtelmassen vornehmen, also nur Direktverklebungen ausführen.
- Geeignete Dispersionskleber einsetzen und Verlegung abwechselungsweise in Bahnen von der Mitte nach aussen durchführen.
- Verlegeelemente von oben ins Kleberbett einlegen und gut anklopfen (mit Klopffholz).
- Klötze oder Verlegeelemente zur Verhinderung von Seitenverklebungen nicht im Klebstoff zusammenschieben.
- Alternative Klebesysteme fallweise prüfen und entsprechende Vorabklärungen, resp. Freigaben mit dem Klebstoffhersteller / -lieferanten treffen.
- Bei Verwendung eines elastischen Klebstoffes unter Holzpflaster zusätzlich und regelmässig viele kleine Fugen zur Aufnahme von Quellmassvergrösserungen einbauen.
- Oberflächenbehandlung mit Systemen ohne Seitenverklebungseigenschaften vornehmen, um unregelmässige Abrissfugen zu vermeiden.

La pose du parquet en bois de bout et de pavés en bois

Pour éviter des dégâts, nous avons énoncé ci-dessous les propriétés les plus importantes du parquet en bois de bout et des pavés en bois, ainsi que les précautions à prendre pour effectuer une pose sans dégâts:

Du **point de vue technique**, l'on doit observer les points suivants:

- Le parquet en bois de bout et les pavés en bois présentent des retraits et gonflements importants.
- Lorsque consécutivement aux variations climatiques ambiantes (hiver/été) l'humidité du bois change, de très grandes forces de retrait et de gonflement se produisent.
- Les forces de retrait et de gonflement importantes agissent verticalement et horizontalement.
- Lorsque les collages sont résistants à la contrainte tangentielle, ces forces sont évacuées par la colle vers le fond et celui-ci doit les absorber sans qu'un dégât se produise.
- On raison des changements de dimension importants, chaque plot doit être posé individuellement, en laissant un peu d'espace entre eux et sans trop les serrer.
- Après la pose, chaque plot devrait être entouré d'un espace suffisant afin de pouvoir palier au gonflement naturel en été.
- Les chapes en général ainsi que les surfaces de chape doivent disposer d'une plus grande fermeté pour supporter le parquet en bois de bout et les pavés en bois.
- On doit refuser les assainissements des chapes inappropriées (p.ex. des couches de fond, des lissages etc.), du moins en ce qui concerne le parquet en bois de bout.
- Souvent, les anciens fonds ne répondent pas aux exigences pour la pose du parquet en bois de bout ou des pavés en bois.
- Pour une pose ultérieure de parquet en bois de bout, l'on ne doit pas lisser les chapes neuves.
- Selon la situation, on peut utiliser sous les pavés en bois des lissages plus performants. Ceux-ci doivent être recommandés comme tels par les fabricants/fournisseurs.
- A la livraison et lors de la pose, on doit contrôler les humidités du bois.
- Les équilibres hygroscopiques du parquet en bois de bout et des pavés en bois, destinés à l'intérieur, doivent être pareils à ceux d'un parquet.
- L'on doit également contrôler le climat ambiant (température et humidité relative de l'air) et pour la pose, il doit correspondre aux consignes de la norme SIA 253.

L'on doit absolument respecter les **recommandations** suivantes:

- Poser le parquet en bois de bout et les pavés en bois uniquement sur des fonds propres, plans, sans fissures, résistants à la pression et dont la fermeté est plus élevée.
- En général, ne pas effectuer de préparation du fond avec des lissages, coller directement.
- Utiliser des colles à dispersion adéquates et intercaler les bandes, en commençant par le milieu de la pièce et en se dirigeant vers l'extérieur.
- Poser les éléments dans la colle depuis le haut et bien les damer (avec le maillet).
- Pour éviter que les chants des plots ou des éléments de pose se collent, les abaisser avec précision dans le lit de colle, sans les faire glisser l'un contre l'autre.
- Pour d'autres colles, examiner les solutions des systèmes selon le cas et se renseigner au préalable, c.à.d. obtenir l'autorisation du fabricant de colle/fournisseur.
- Lors de l'utilisation d'une colle élastique sous les pavés en bois, veiller à créer régulièrement beaucoup de petits joints supplémentaires. Cela permettra de palier aux variations de dimension dues au gonflement.
- Effectuer les traitements de surface avec des systèmes dont les propriétés permettent d'éviter le collage des chants, ainsi que l'apparition de joints de rupture irréguliers.